

Des milliers de Canadiens l'avaient prise pour modèle, avec son goût de vivre, sa grande humanité, sa loyauté indéfectible envers ses amis, et, par-dessus tout, la vivacité et la spontanéité de son attitude dans l'arène politique.

J'ai dit qu'elle aimait cette Chambre. Elle savait comment les choses s'y faisaient. Et si elle avait de nombreux amis dans d'autres partis, elle était une vraie fidèle du sien.

A titre de ministre, ses réalisations législatives lui ont gagné une position que bien peu d'autres ont réussi à atteindre. Elle a contribué à édifier les structures sociales et culturelles qui constituent aujourd'hui un vrai monument à sa mémoire: le Régime de pensions du Canada, le Régime d'assistance publique du Canada, l'assurance-maladie, la loi sur la radiodiffusion, la Condition féminine Canada et les festivités de l'année du Centenaire. Tout cela témoigne de ses capacités, de son enthousiasme, de son attachement aux gens et, surtout, de sa vision du Canada.

Les choses n'ont pas toujours été faciles pour elle. A un moment où peu de femmes se mêlaient de politique active, elle dominait la scène politique canadienne. Son œuvre a inspiré et inspirera beaucoup d'autres.

Courageuse, encline à la controverse, grand cœur, résolue, elle était tout cela et bien plus encore. Elle savait toujours qu'elle avait un travail à accomplir et ne tergiversait jamais devant l'action. Et lorsqu'elle ne pouvait atteindre un objectif qu'elle s'était fixé, elle acceptait l'échec et, sans se laisser abattre, elle se lançait dans une nouvelle entreprise.

Je l'ai vue il y a quelques mois à l'hôpital. Elle savait alors que ses jours étaient comptés et s'était résignée. «Après tout», m'a-t-elle dit, «je n'ai jamais voulu être vieille et seule». Judy LaMarsh ne sera jamais vieille ni seule. Des milliers de Canadiens se souviendront d'elle comme d'une personne qui a grandement contribué à l'amélioration de notre société et les députés penseront à elle comme à une amie loyale, une adversaire de taille, une courageuse parlementaire et une Canadienne dévouée. Madame le Président, elle nous manquera beaucoup.

Tous les députés: Bravo!

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, au nom de mes collègues du Nouveau parti démocratique, je voudrais m'associer aux paroles que vous avez prononcées hier et à l'hommage que l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) vient de rendre à la mémoire de Judy LaMarsh. J'ai rarement entendu un éloge aussi bien exprimé. Nous partageons tous les sentiments du député de Kingston et les Îles.

J'ai eu l'honneur de faire la connaissance de Judy LaMarsh le jour même où elle avait fait son entrée à la Chambre des communes, par suite d'une élection complémentaire, il y a 20 ans ce mois-ci. Pendant la période que nous avons tous deux passée dans cette enceinte, j'ai souvent eu affaire à elle à cause de notre intérêt commun pour les questions sociales et d'autres textes législatifs. Elle a laissé sa marque dans l'histoire de notre pays, une marque dont on se souviendra longtemps.

Feu Judy V. LaMarsh

Deuxième femme à faire partie du cabinet fédéral, Judy LaMarsh a été un pionner dans ce domaine et des millions de Canadiens lui seront reconnaissants pendant des générations pour avoir fait adopté le Régime de pensions du Canada malgré l'opposition considérable à laquelle elle a dû faire face, comme beaucoup d'entre nous le savent.

Pour ceux qui la connaissaient, elle était une femme au grand cœur et une amie loyale. Nous avons été profondément attristés d'apprendre toutes les souffrances que la maladie lui a fait subir dans ses derniers jours, attristés aussi de la voir partir si tôt. Mais la vie se mesure non à sa durée, mais à sa qualité et à sa contribution au bien des autres. En fonction de ces critères, Judy LaMarsh comptera parmi les grands de l'histoire du Canada. Nous rendons hommage à sa mémoire.

Des voix: Bravo!

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, au nom du gouvernement et des députés de ce côté-ci de la Chambre, je voudrais dire quelques mots à la mémoire de l'honorable Judy LaMarsh.

Je n'ai pas eu le plaisir de travailler avec Judy à la Chambre des communes puisqu'elle avait quitté le Parlement peu de temps avant mon arrivée. Je la connaissais cependant depuis une vingtaine d'années. Je crois, madame le Président, que je n'aurais pas été ici si, dans le cadre de mes activités au sein de mon parti à l'Université de Toronto, en 1960, je n'avais pas eu l'occasion de rencontrer Judy LaMarsh à une réunion tenue dans ma ville natale de Kitchener. C'est l'esprit de Judy LaMarsh, son indépendance et son enthousiasme qui m'ont amené à poursuivre mon activité politique et à m'en faire une carrière. Elle a été pour moi la preuve qu'un député pouvait posséder toutes ces qualités, pouvait s'amuser tout en travaillant ferme et avoir à la fois autant de bonté et autant de principes.

Judy LaMarsh s'est acquittée avec distinction de ses fonctions de ministre dans le gouvernement de notre parti. Elle fut la première femme membre d'un cabinet libéral. Elle a détenu deux importants portefeuilles, celui de la Santé nationale et du Bien-être social et celui du Secrétariat d'État, et s'est distinguée dans ses deux postes. Comme d'autres députés l'ont mentionné, elle est surtout connue pour son rôle dans l'adoption du Régime de pensions du Canada. Peut-être que 1967 a été l'année du premier véritable réveil de tous les Canadiens, ayant enfin compris qu'ils pouvaient être fiers de la nature, de la culture et de la diversité de leur pays. En fait toutes les choses que nous a permis de découvrir l'année du centenaire existaient déjà dans l'esprit de Judy LaMarsh.

● (1520)

Au moment où j'ai rencontré Judy LaMarsh elle était loin de se désespérer de l'état de notre parti à ce moment-là. Elle avait toujours lutté sans relâche pour que les femmes puissent jouer un rôle dans la vie politique au Canada. Depuis un an ou deux, elle était aux prises avec un procès difficile. Le grand courage et l'ambition de réaliser les choses auxquelles elle croyait telle la vie, la santé et le soin d'autrui, ces grandes qualités lui ont permis de réussir.